

**ORDRE DU JOUR**  
**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SÉCURITÉ DES BATEAUX DE PÊCHE –**  
**CERTIFICATION ET FORMATION**

**Présidé par :** Diane Couture, Pilotage et certification nautique, Sécurité maritime, TC  
**Date :** le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2010  
**Heure :** 13 h 00 à 16 h 30  
**Salle :** Salle Sussex (*rez-de-chaussée*)

1. Introduction et approbation de l'ordre du jour.
2. Le point sur la Convention STCW-F.
3. Le point sur la politique : Capitaines de pêche et officiers pour les bâtiments de pêche d'une jauge brute d'au plus 15 ou d'une longueur hors tout d'au plus 12 mètres, effectuant un voyage à proximité du littoral, classe 1.
4. Témoignage nouveau au sujet du service en mer des bateaux de pêche.
5. Système de sanctions administratives pécuniaires.
6. Certificats radio.
7. Rappel – l'entrée en vigueur aura lieu en novembre 2010 pour :
  - a) le brevet de capitaine et d'officier de quart pour un bâtiment de pêche d'une jauge brute d'au plus 60 et d'une longueur hors tout de plus 13 m mais d'au plus 14 m; et
  - b) le brevet d'officier de quart pour un bâtiment de pêche d'une jauge brute de 60 ou moins et d'une longueur hors tout de plus de 14 m.
8. Politique et BSN – Officier de pont de quart de bâtiment de pêche d'une jauge brute d'au plus 150 et d'une longueur hors tout d'au plus 24 m.
9. Validité des brevets de capacité de capitaine de pêche, quatrième classe.
10. Exigences concernant le quart à la passerelle.
11. Autres questions.
12. Liste provisoire des points à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CCMC.